

SONNET.

A MON AMI, WM. CHAPMAN.

Hélas ! les beaux jours sont finis.

TH. GAUTIER.

Il fait froid ! il fait froid ! poète, c'est l'automne
Avec son ciel brumeux qui bientôt va venir ;
L'Été, comme un spectre, sous son manteau frissonne :
Il fait froid ! il fait froid ! les oiseaux vont partir.

Où vont-ils ? — Ah ! bien loin... Vois, ils sont en colonne ;
Le signal est donné : qui peut les retenir ? ...
Charmants petits êtres que la nuit environne
De vos jolis concerts nous gardons souvenir.....

Maintenant plus de chants, plus de voix au bocage !
Au vallon, dans les nids cachés sous le feuillage,
Poète, plus de chœurs, le soir, pour nous charmer !

Ces voix que nous aimions, elles vont donc se taire ? ...
Par pitié, prends ton luth : ton chant seul peut nous plaire,
Les oiseaux n'étant plus dans nos bois pour chanter.
20 Sept., 1873.

TALMA.

LE COMTE DE CHAMBORD.

Il y a déjà trois ans, nous disions que l'avènement pré-
dit du comte de Chambord au trône de France, serait le
résultat naturel des événements qui se passaient en
France.

Nous croyions que la fusion serait produite par les
excès des radicaux, que la république serait tuée par les
mauvais républicains.

Naturellement nous croyions plus que jamais au réta-
blissement de la monarchie légitime ; nous y croyons
parce qu'un rien maintenant suffira à renverser les obsta-
cles qui s'opposent à cet événement.

Si la fusion n'est pas encore complètement acceptée
par tout les orléanistes, elle le sera au premier mouve-
ment que feront les républicains et les bonapartistes.

La plupart des orléanistes n'iront pas au comte de
Chambord par principe, mais par nécessité, par peur des
républicains.

Comme nous l'avons toujours dit, les républicains n'ac-
cepteront pas volontairement la monarchie, il n'y a que
la force qui pourra les soumettre à un régime qu'ils ab-
horrent.

Nous n'avons pas l'ombre d'un doute que la proclama-
tion de la monarchie en France, sera le signal de la guerre
civile. Alors qu'arrivera-t-il ? Nous croyons que, à l'ex-
ception des grandes villes, toute la France se réunira sous
le drapeau de la monarchie, dans l'espoir d'y trouver le
repos et le salut.

La lutte sera vive, terrible, et avant de succomber les
radicaux mettront tout à feu et à sang ; mais leur vio-
lence et leurs excès achèveront de les perdre.

Les honnêtes gens de tous les partis comprenant que la
république est impossible, accepteront l'avènement du
comte de Chambord, comme une chose nécessaire.

Il y a d'ailleurs déjà une grande différence entre la ma-
nière dont on jugeait le comte de Chambord, depuis
trente ans et celle dont on l'apprécie maintenant. C'était
un homme impossible autrefois ; ceux qui ne se mo-
quaient pas de lui le plaiginaient. On considérait sa rési-
gnation et son désintéressement comme l'indice d'une
nature faible, d'un esprit médiocre. Dans un temps où
la ruse et l'égoïsme règnent partout, le spectacle de cet
homme qui ne parlait que religion, patriotisme et devoir,
semblait une anomalie. Beaucoup de catholiques même
qui ne comprennent pas en quoi consiste la véritable reli-
gion ne pouvaient s'expliquer parfois la parole et la con-
duite du comte de Chambord.

Les uns voyaient dans le comte de Chambord, le repré-
sentant du fanatisme religieux et du pouvoir absolu, un
homme imbu de préjugés et de haine contre tout ce
qu'on appelle les libertés modernes ; d'autres s'effrayaient
de sa charité, de son esprit de conciliation et de
ses paroles sincères en faveur de la liberté.

Mais un grand nombre, et si nous étions en France nous
serions parmi eux, voient en lui un homme plus grand
que son siècle, le seul homme capable de sauver la France
en lui donnant les trois choses qui sont essentielles à sa
grandeur, la foi, la monarchie et la vraie liberté.

La providence semble l'avoir destiné à résoudre les
problèmes qui occupent en ce moment tant d'hommes
sincères ; elle lui a donné une âme assez grande et une
intelligence assez forte pour qu'il puisse s'élever au-des-
sus des préjugés et des passions, réprimer tous les excès
de quelque côté qu'ils viennent.

Il nous semble qu'on verra sous son règne ce que peut
produire la religion bien comprise et bien interprétée :
l'habileté unie à l'honnêteté, l'alliance des véritables
principes conservateurs avec les progrès modernes. On
croyait qu'en arrivant au trône le comte de Chambord
n'aurait rien de plus pressé que de faire table rase du
suffrage universel, des assemblées parlementaires, de
toutes les institutions inventées depuis un siècle pour

rendre le despotisme impossible et donner au peuple
une part dans la législation et le gouvernement. Ajour-
d'hui plus que jamais on se demande qu'elle espèce de
monarchie établira le comte de Chambord, s'il monte sur
le trône. Mais les idées qu'il a exprimées mainte et
mainte fois démontrent qu'il sera sans colère contre les
hommes et sans préjugés contre les libertés politiques
qu'il croira utiles à la France.

On a publié, l'année dernière, en France, une brochure
qui contient les idées exprimées à différentes époques
par le comte de Chambord. Nous en détachons les pas-
sages qui suivent.

L. O. DAVID.

MES IDÉES. PAR LE COMTE DE CHAMBORD.

Dieu, en me faisant naître, m'a imposé de grands de-
voirs envers la France ; je ne les oublierai jamais. Quand
il m'appellera à les remplir, je serai prêt, sans orgueil et
sans faiblesse.

19 janvier 1844.

Un jour viendra, jour heureux de conciliation, où tous
les hommes sincères de tous les partis, de toutes les opi-
nions, abjurant leur trop longues divisions, se réuniront
de bonne foi sur le terrain des principes monarchiques et
des libertés nationales pour servir et défendre notre com-
mune patrie.

12 septembre 1844.

Je regarde comme un devoir d'étudier dès à présent
tout ce qui se rattache à l'organisation du travail et à l'a-
mélioration du sort des classes laborieuses. Quels que
soient les desseins de la Providence sur moi, je n'oublierai
jamais que le grand roi Henri IV, mon aïeul, a laissé
à tous ses descendants l'exemple et le devoir d'aimer le
peuple. C'est là un héritage qui ne peut m'être enlevé,
et mes amis ne sauraient me rendre un meilleur service
que de faire connaître ces sentiments qui sont dans mon
cœur.

11 octobre 1844.

J'applaudirai toujours aux efforts qui seront faits
pour rapprocher et unir entre elles toutes les classes
de la société. C'est en renonçant à une vie oisive, en
travaillant au bien-être du peuple, et en protégeant les
intérêts du commerce et de l'industrie, que mes amis
doivent chercher à dissiper les préventions qui pourraient
exister, et à reconquérir cette influence salutaire qu'ils
sont naturellement appelés à exercer, et qui peut deve-
nir un jour si utile au pays.

14 juin 1847.

Dans toutes les occasions... j'ai hautement manifesté
ma conviction que le bonheur de la France ne pouvait
être assuré que par l'alliance sincère des principes monar-
chiques avec les libertés publiques. Tout ce qui tendra
à ce but aura toujours mon approbation. Ainsi, je vois
avec un vif intérêt les efforts qui sont faits pour obtenir,
dès à présent, la réforme de ces lois injustes qui privent
le plus grand nombre des contribuables de la participa-
tion légitime qui leur appartient dans le vote de l'impôt,
et qui, tenant sous le joug, par l'exagération de la centra-
lisation administrative, les communes, les villes, les pro-
vinces, les associations diverses, les dépouillent des droits
et des libertés qui leur sont le plus nécessaires.

12 juin 1855.

Exclusion de tout arbitraire ; le règne et le respect des
lois ; l'honnêteté et le droit partout ; le pays sincèrement
représenté, votant l'impôt et concourant à la confection
des lois ; les dépenses sincèrement contrôlées ; la prop-
riété, la liberté individuelle et religieuse inviolables et
sacrées ; l'administration communale et départementale
sagement et progressivement décentralisée ; le libre ac-
cès pour tous aux honneurs et avantages sociaux : telles
sont à mes yeux les véritables garanties d'un bon gou-
vernement, et tout mon désir est de pouvoir un jour me
dévouer tout entier à l'établir en France, et à assurer
ainsi le repos et le bonheur à ma patrie.

12 mars 1856.

Le meilleur moyen de venger la monarchie des injustes
accusations dont elle est l'objet, c'est de rappeler ce que
dans tous les siècles la France lui a dû de prospérité et
de grandeur.

11 mai 1856.

Nul doute que je ne sois disposé à laisser à l'Eglise la
liberté qui lui appartient et qui lui est nécessaire pour le
gouvernement et l'administration des choses spirituelles,
et à m'entendre constamment pour cela avec le Saint-
Père. Mais de leur côté, les évêques et tous les membres
du clergé ne sauraient éviter avec trop de soin de mêler
la politique à l'exercice de leur ministère sacré, et de
s'immiscer dans les affaires qui sont du ressort de l'auto-
rité temporelle : ce qui n'est pas moins contraire à la di-
gnité et aux intérêts de la religion elle-même qu'au bien
de l'Etat.

29 mai 1857.

Pleine liberté de l'Eglise dans les choses spirituelles,
indépendance souveraine de l'Etat dans les choses tem-
porelles, parfait accord de l'une et de l'autre dans les
questions mixtes : tels sont les principes qui, au sein des
sociétés chrétiennes, doivent, aujourd'hui plus que jamais
régler les rapports des deux puissances pour le bien de
la religion et le bonheur des peuples. Espérons que le
temps n'est pas éloigné où l'application sincère de ces
grandes et sages maximes au gouvernement des affaires
humaines ouvrira au monde une ère nouvelle de prospé-
rité, de calme et de véritable progrès.

26 mars 1859.

M. le duc de Bourgogne avait paru destiné du Ciel, après
le glorieux règne de son immortel aïeul, à consommer
l'œuvre séculaire de la royauté, et à fonder sur de solides
bases le repos et la prospérité de la France, en consacrant

par de sages institutions l'antique alliance de la monar-
chie et de la liberté, et de ces deux grandes traditions
nationales qui, pour le bien du pays et la paix de l'Eu-
rope, doivent se prêter constamment un mutuel appui.
Mais la mort prématurée de ce jeune prince, objet de si
douces espérances, les a fait évanouir. De là cette longue
suite de révolutions désastreuses qui se sont perpétuées
jusqu'à nous. Aujourd'hui, relever tout à la fois l'auto-
rité royale et la liberté, en les fortifiant l'une par l'autre
pour les préserver de ces cruels retours, de ces fatales al-
ternatives d'anarchie et de despotisme, de licence et de
servitude, voilà le problème. J'ai la ferme confiance
qu'il me sera donné de contribuer au moins à le résoudre.

21 mars 1860.

Dieu aidant, nous fonderons ensemble et quand vous
le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation
administrative et les franchises locales, un gouvernement
conforme aux besoins réels du pays.

Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques,
auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage uni-
versel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux
chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son ca-
ractère véritable, le mouvement national de la fin du der-
nier siècle.

Une minorité révoltée contre les vœux du pays en a
fait le point de départ d'une période de démoralisation
par le mensonge et de désorganisation par la violence.
Ses criminels attentats ont imposé la révolution à une
nation qui ne demandait que des réformes, et l'ont dès lors
poussée vers l'abîme où hier elle eût péri sans l'héroïque
effort de notre armée.

Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des champs
et des villes, dont le sort a fait l'objet de mes plus vives
préoccupations et de mes plus chères études, qui ont le
plus souffert de ce désordre social.

Mais la France, cruellement désabusée par des désas-
tres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la
vérité en changeant d'erreur, qu'on n'échappe pas par
des expédients à des nécessités éternelles.

5 Juillet 1871.

CAUSERIE PARISIENNE.

Je connaissais le plaisir. La première fois que je vis
le bonheur, c'était dans un vallon écarté, peuplé de chênes
et de marronniers qui tombaient de vieillesse. Ils enca-
draient de leur feuillage jaunissant, une maison, ou plu-
tôt un groupe de maisons aux toits aigus et grisonnants
de mousse, lesquels brillaient, à cette heure, d'un der-
nier rayon de soleil couchant.

J'avais encore dans les jambes le roulis du wagon, dans
les oreilles les sifflets et les cris de la dernière gare, dans
les yeux enfin la fatigue produite par un paysage mobile
et sans cesse renouvelé.

Le paysage se faisait enfin. Devant moi de hautes mu-
raillées d'enceinte, pouvaient rappeler une prison ou un
château : de vastes hangars faisaient penser à une ferme.
On eut dit un établissement industriel, n'était son silence
ineffable : ou une cathédrale, n'était son isolement dans
les bois.

C'était simplement un monastère. En reprenant pos-
session de ces lieux, les Trappistes leur avaient à peu
près restitué leur physionomie primitive. La vertu s'y
était enfermée comme dans une prison ou un château :
le travail en avait fait une ferme-modèle : l'industrie y
battait le fer et y sculptait le bois ; et la prière ne s'y
taisait, ni jour ni nuit, non moins que dans les cathé-
drales.

C'est ce que je vis mieux encore, quand j'eus pénétré
dans la grande cour, encouragé par le grave sourire du
moine-portier, qui déjà s'emparait de mon sac, et m'in-
troduisait à l'hôtellerie.

L'hôtellerie prise à part, pouvait encore passer pour un
monastère, aux yeux d'un profane tel que moi. Des
murs blanchis et reblanchis à la chaux ; des portes mas-
sives, des tables luisantes, beaucoup d'échos dans les cor-
ridors, beaucoup de tranquilles figures de Saints, qui
nous regardent du fond de leurs tableaux avec une sorte
de commisération céleste.

Le Frère-hôtelier vous installe devant une table char-
gée de fruits, et répond à vos questions avec le plus bien
veillant sourire. Puis une chambre, une cellule plutôt,
nous est assignée, et vous sortez, tant vous avez hâte de
profiter des derniers rayons de cette étrange soirée et
d'entrer dans les détails, après une première impression.

Les cours sont pleines d'ombres mouvantes. Ce sont
les religieux qui rentrent, les uns déposant sans bruit
leurs instruments de travail, d'autres poussant devant
eux d'innombrables troupeaux dans les étables. Pas une
parole, pas un chant. C'est comme la fin d'un jour, chez
les fantômes.

Pourtant le marteau retentit encore sur l'enclume des
ateliers et les différents corps de métiers sont encore à
l'œuvre. C'est merveille de voir ces étrangers ouvriers
en robe de luxe, et silencieux, leur outillage parfait, leur
produits variés et irrésistibles.

Il y a là des forgerons, des menuisiers, des cordonniers.
On y broie le blé : on y pétrit et on y cuit la pâte. La
vieille horloge du beffroi à son horloger, comme l'infirmie-
rie à son médecin : et depuis le premier flocon de laine
arraché à la brebis, jusqu'au dernier coup d'aiguille, les
vêtements eux-mêmes, sont l'ouvrage de la communauté.

J'avoue que ces jardins n'ont pas été dessinés par Le
Nôtre et que ces futaies n'ont rien des savantes surprises